

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal  
d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR11.17PR  
concernant  
la 1<sup>ère</sup> série de compléments au budget 2011.**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a siégé le 16 août 2011 pour étudier le présent préavis. Elle a bénéficié de la présence de M. Daniel von Siebenthal, Syndic, et de M. Pierre Meyer, chef du Service des finances, et les remercie pour les renseignements fournis et les précisions apportées.

Avec ce préavis, les charges s'accroissent de Frs. 539'900.-. L'excédent de charges selon le budget 2011 et cette 1<sup>ère</sup> série de compléments est donc de Frs. 1'914'250.-.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Compte 130.3185** : il s'agit de frais de coaching individuel ou de groupe qui sont assimilés à des frais de formation et sont pris en charge sur le compte des RH.

**Compte 347.3012** : Absence longue durée du gérant du camping pour raison de santé ; salaire de la remplaçante (en l'occurrence, sa femme). Il s'agit d'une solution de remplacement momentanément satisfaisante. Une solution à moyen terme ou à long terme doit encore être trouvée. La Cofi réitère son souhait de voir une solution, pour l'avenir du camping, proposée au conseil dans les plus brefs délais, la situation actuelle pour le moins inacceptable n'ayant que trop duré.

***Conclusions :***

Après avoir reçu les compléments d'information utiles, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR10.17PR, tel que présenté par la Municipalité.

Pour la Commission des finances

Jérôme Wulliamoz

